



LETTRE OUVERTE

Nous appelons tous les agents de la Banque et leurs organisations syndicales à se mobiliser ensemble, pour mettre en échec la régression sociale sans précédent du projet de réforme des carrières, et obtenir la reconnaissance des qualifications croissantes que toutes et tous mettent en œuvre quotidiennement dans leur travail.



- **Les salaires de début ne sont pas assez attractifs**, la Banque réfléchit à rajouter 35 points d'indices pour les secrétaires comptables : il faut que 30 points supplémentaires soient attribués à tous les grades et échelons, ce serait une juste reconnaissance du niveau de technicité croissant mis en œuvre par toutes et tous.
Au contraire de ce qui est proposé, les délais d'avancement ne doivent pas être allongés, ce qu'il faut c'est l'équivalent d'un grade supplémentaire pour toutes et tous, ainsi que le maintien de l'ancienneté acquise en cas de changement de catégorie.
- **Les agents atteignent trop tôt dans leur carrière les grades terminaux** : d'accord pour le nouvel indice 640 pour les « assistants » mais pas au « super choix » ! Et n'oublions pas le risque de suppression de la carrière minimum garantie (CARMIG) et de l'automatisme de certains échelons ! Entrés par le même concours, tous les agents doivent pouvoir prétendre à l'indice maximal à l'issue d'une carrière complète pendant laquelle ils auront effectué leur travail correctement.
Puisque l'âge de départ à la retraite a été retardé, il faut déplaçonner les indices terminaux.

- **Selon la DGRH, il faut offrir des outils de gestion RH aux managers** : oui, mais en conservant les garanties collectives du statut que la Banque prétend détruire en instaurant le « super choix » pour l'accès aux indices terminaux, en supprimant les commissions paritaires nationales d'avancement pour chaque grade, en régionalisant l'avancement à la main des Directeurs régionaux ou généraux ainsi que les sanctions du premier degré. Pour reconnaître l'expertise, la promotion interne est un bon outil, rendons la plus accessible et sous le contrôle des commissions paritaires, qu'il faut mettre en place pour les agents contractuels.

Au contraire de l'introduction d'une bonne dose d'arbitraire patronal dans les déroulements de carrière nous demandons que le champ des garanties collectives soit étendu et la promotion interne développée.

Au lieu de supprimer la catégorie maîtrise existante, il faut l'ouvrir à tous les postes d'experts ou de managers issus du rang, elle doit elle aussi bénéficier des 30 points d'indices supplémentaires.

- **Tout cela pose la question de l'enveloppe que la Banque doit consacrer à la réforme des carrières, des employés-ouvriers d'abord et des cadres ensuite (2017).** Elle prétend que ce projet est à coût constant : c'est une telle régression que ce n'est pas possible ! D'ailleurs, elle se garde bien de nous donner le moindre chiffre... Elle doit être transparente sur cette question !

Nous demandons une réforme avec une enveloppe significativement augmentée pour permettre l'amélioration de la reconnaissance de notre travail. Il faut confronter et chiffrer les hypothèses en présence.

Cette régression sans précédent doit être combattue, elle n'est que la copie de la fameuse « restructuration des catégories » que nous avons su mettre en échec il y a plus de dix ans, en nous mobilisant unitairement et en votant massivement dans un referendum qui nous a permis de la bloquer.

Aujourd'hui, il y a non seulement besoin de rejeter ce nouveau projet néfaste, mais aussi d'obtenir la reconnaissance effective des qualifications croissantes de tous, c'est-à-dire une vraie réforme de progrès social.

La CGT a été à l'initiative des réunions intersyndicales sur ce sujet, la prochaine aura lieu le 5 octobre. Nous proposons d'y réfléchir à un plan d'action unitaire avec nos camarades des autres organisations à la hauteur du danger que représente ce projet, pour gagner tous ensemble une réforme de progrès au bénéfice de tous !

**Nous pouvons et nous devons y arriver,
la seule condition est de nous mobiliser tous ensemble.**

Le secrétariat national

Pour être plus forts ensemble, j'adhère à la CGT
La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66% des sommes versées chaque année.

NOM PRÉNOM

UNITÉ, SERVICE

CODE UNITÉ ADMINISTRATIVE TEMPS DE TRAVAIL %

GRADE INDICE

Syndicat national CGT de la Banque de France – 75-1647 – 35, rue Radziwill 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone : +33 1 42 92 30 44 – télécopie : +33 1 42 60 67 35 – cgt@banque-france.fr